

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE LATRONCHE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/7 500

PRESCRIPTION : 30 mars 2017

DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020

ARRÊT : 9 décembre 2021

ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022

APPROBATION :

6.4.a.19

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONE
28 impasse Jean-André Rixens
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.91
contact@be-uradoc.fr

- Légende
- I4 : Servitude relative aux canalisations électriques
 - EL3 : Servitude de halage et de marche-pied : rivière domaniale de la Dordogne
 - PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat
- AS1 : Protection des eaux potables
- Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloigné
 - Zone sensible

